

Question

Après avoir brièvement présenté et résumé le(s) document(s), vous répondrez à la question :

La collecte de données personnelles par Google est-elle une menace pour la vie privée ?

Questions préparatoires

Ces questions ne sont là que pour vous aider à comprendre le document. Leurs réponses n'apparaîtront pas forcément dans la réponse à la question principale.

1. (Doc. 1) Quelles données personnelles connaît Google à propos des personnes qui l'utilisent ?
2. (Doc. 1) Certaines personnes s'inquiètent de la quantité de données personnelles que récolte Google ; que répond le directeur de Google à ces personnes ?
3. (Doc. 2) Selon l'auteur, quelles actions relèvent de la vie privée ?
4. (Doc. 2) Comment change notre comportement si nous n'avons plus cette vie privée ?
5. (Doc. 2) Quels sont les contre-arguments de l'auteur aux paroles du directeur de Google ?

Barème

- ⚠ **Avertissements** ⚠ Votre note ne pourra pas être supérieure à la moyenne :
- si votre podcast n'est que la liste des réponses aux questions préparatoires ;
 - si votre texte de présentation est la transcription de votre podcast.

Texte de présentation	(... / 4)	Prestation	(... / 6)
Titre	Vous avez proposé un titre, court, clair, et percutant.	Pertinence	Le contenu est pertinent et intéressant. Il n'y a pas hors sujet, et la question a sa réponse.
Forme		Vulgarisation	
Fond		Plan	
Bibliographie		Bibliographie	
		Crédits	

Question

Après avoir brièvement présenté et résumé le(s) document(s), vous répondrez à la question :

La collecte de données personnelles par Google est-elle une menace pour la vie privée ?

Questions préparatoires

Ces questions ne sont là que pour vous aider à comprendre le document. Leurs réponses n'apparaîtront pas forcément dans la réponse à la question principale.

1. (Doc. 1) Quelles données personnelles connaît Google à propos des personnes qui l'utilisent ?
2. (Doc. 1) Certaines personnes s'inquiètent de la quantité de données personnelles que récolte Google ; que répond le directeur de Google à ces personnes ?
3. (Doc. 2) Selon l'auteur, quelles actions relèvent de la vie privée ?
4. (Doc. 2) Comment change notre comportement si nous n'avons plus cette vie privée ?
5. (Doc. 2) Quels sont les contre-arguments de l'auteur aux paroles du directeur de Google ?

Barème

- ⚠ **Avertissements** ⚠ Votre note ne pourra pas être supérieure à la moyenne :
- si votre podcast n'est que la liste des réponses aux questions préparatoires ;
 - si votre texte de présentation est la transcription de votre podcast.

Texte de présentation	(... / 4)	Prestation	(... / 6)
Titre	Vous avez proposé un titre, court, clair, et percutant.	Pertinence	Le contenu est pertinent et intéressant. Il n'y a pas hors sujet, et la question a sa réponse.
Forme		Vulgarisation	
Fond		Plan	
Bibliographie		Bibliographie	
		Crédits	

Cade Metz, *Google chief : Only miscreants worry about net privacy*, The Register, 7 décembre 2019 (traduit par Louis Paternault).

https://www.theregister.co.uk/2009/12/07/schmidt_on_privacy

Si vous êtes inquiets que Google conserve vos données personnelles, alors vous faites sans doute quelque chose que vous ne devriez pas. Du moins, c'est ce que prétend Eric Schmidt, le directeur général de Google.

« Si vous ne voulez pas que qui que se soit soit au courant de quelque chose, peut-être que vous ne devriez tout simplement pas le faire » a dit Schmidt [...].

« Si vous avez vraiment besoin de ce genre de vie privée, soyez conscients que les moteurs de recherche — dont Google — conservent les informations un certain temps et qu'il est à noter, par exemple, que nous sommes tous soumis aux États-Unis au *Patriot Act* et qu'il est donc possible que toutes ces informations soient mises à la disposition des autorités. »

Il y a aussi la possibilité des citations à comparaître [des requêtes d'un juge]. Et les piratages informatiques. Mais si ce genre de choses vous dérange, vous devriez avoir honte de vous, selon Eric Schmidt.

Bruce Schneier, *My reaction to Eric Schmidt*, blog personnel de l'auteur (9 décembre 2009) (traduit par Tristan Nicot sous le titre *Déravage d'Eric Schmidt, de Google*, 11 décembre 2009).

https://www.schneier.com/blog/archives/2009/12/my_reaction_to.html et <http://standblog.org/blog/post/2009/12/11/Déravage-d-Eric-Schmidt-de-Google>

La notion de vie privée nous protège de ceux qui ont le pouvoir, même si nous ne faisons rien de mal au moment où nous sommes surveillés. Nous ne faisons rien de mal quand nous faisons l'amour ou allons aux toilettes. Nous ne cachons rien délibérément quand nous cherchons des endroits tranquilles pour réfléchir ou discuter. Nous tenons des journaux intimes, chantons seuls sous la douche, écrivons des lettres à des amoureux secrets pour ensuite les brûler. La vie privée est un besoin humain de base.

[...] Si nous sommes observés en toute occasion, nous sommes en permanence menacés de correction, de jugement, de critique, y compris même le plagiat de nous-même. Nous devenons des enfants, emprisonnés par les yeux qui nous surveillent, craignant en permanence que — maintenant ou plus tard — les traces que nous laissons nous rattraperont, par la faute d'une autorité quelle qu'elle soit qui porte maintenant son attention sur des actes qui étaient à l'époque innocents et privés. Nous perdons notre individualité, parce que tout ce que nous faisons est observable et enregistrable. [...]

Voici la perte de liberté que nous risquons quand notre vie privée nous est retirée. C'est la vie dans l'ex-Allemagne de l'Est ou dans l'Irak de Saddam Hussein. Mais c'est aussi notre futur si nous autorisons l'intrusion de ces yeux insistants dans nos vies personnelles et privées.

Trop souvent on voit surgir le débat dans le sens « sécurité contre vie privée ». Le choix est en fait liberté contre contrôle. La tyrannie, qu'elle provienne de la menace physique d'une entité extérieure ou de la surveillance constante de l'autorité locale, est toujours la tyrannie. La liberté, c'est la sécurité sans l'intrusion, la sécurité avec en plus la vie privée. La surveillance omniprésente par la police est la définition même d'un état policier. Et c'est pour cela qu'il faut soutenir le respect de la vie privée même quand on n'a rien à cacher.

Cade Metz, *Google chief : Only miscreants worry about net privacy*, The Register, 7 décembre 2019 (traduit par Louis Paternault).

https://www.theregister.co.uk/2009/12/07/schmidt_on_privacy

Si vous êtes inquiets que Google conserve vos données personnelles, alors vous faites sans doute quelque chose que vous ne devriez pas. Du moins, c'est ce que prétend Eric Schmidt, le directeur général de Google.

« Si vous ne voulez pas que qui que se soit soit au courant de quelque chose, peut-être que vous ne devriez tout simplement pas le faire » a dit Schmidt [...].

« Si vous avez vraiment besoin de ce genre de vie privée, soyez conscients que les moteurs de recherche — dont Google — conservent les informations un certain temps et qu'il est à noter, par exemple, que nous sommes tous soumis aux États-Unis au *Patriot Act* et qu'il est donc possible que toutes ces informations soient mises à la disposition des autorités. »

Il y a aussi la possibilité des citations à comparaître [des requêtes d'un juge]. Et les piratages informatiques. Mais si ce genre de choses vous dérange, vous devriez avoir honte de vous, selon Eric Schmidt.

Bruce Schneier, *My reaction to Eric Schmidt*, blog personnel de l'auteur (9 décembre 2009) (traduit par Tristan Nicot sous le titre *Déravage d'Eric Schmidt, de Google*, 11 décembre 2009).

https://www.schneier.com/blog/archives/2009/12/my_reaction_to.html et <http://standblog.org/blog/post/2009/12/11/Déravage-d-Eric-Schmidt-de-Google>

La notion de vie privée nous protège de ceux qui ont le pouvoir, même si nous ne faisons rien de mal au moment où nous sommes surveillés. Nous ne faisons rien de mal quand nous faisons l'amour ou allons aux toilettes. Nous ne cachons rien délibérément quand nous cherchons des endroits tranquilles pour réfléchir ou discuter. Nous tenons des journaux intimes, chantons seuls sous la douche, écrivons des lettres à des amoureux secrets pour ensuite les brûler. La vie privée est un besoin humain de base.

[...] Si nous sommes observés en toute occasion, nous sommes en permanence menacés de correction, de jugement, de critique, y compris même le plagiat de nous-même. Nous devenons des enfants, emprisonnés par les yeux qui nous surveillent, craignant en permanence que — maintenant ou plus tard — les traces que nous laissons nous rattraperont, par la faute d'une autorité quelle qu'elle soit qui porte maintenant son attention sur des actes qui étaient à l'époque innocents et privés. Nous perdons notre individualité, parce que tout ce que nous faisons est observable et enregistrable. [...]

Voici la perte de liberté que nous risquons quand notre vie privée nous est retirée. C'est la vie dans l'ex-Allemagne de l'Est ou dans l'Irak de Saddam Hussein. Mais c'est aussi notre futur si nous autorisons l'intrusion de ces yeux insistants dans nos vies personnelles et privées.

Trop souvent on voit surgir le débat dans le sens « sécurité contre vie privée ». Le choix est en fait liberté contre contrôle. La tyrannie, qu'elle provienne de la menace physique d'une entité extérieure ou de la surveillance constante de l'autorité locale, est toujours la tyrannie. La liberté, c'est la sécurité sans l'intrusion, la sécurité avec en plus la vie privée. La surveillance omniprésente par la police est la définition même d'un état policier. Et c'est pour cela qu'il faut soutenir le respect de la vie privée même quand on n'a rien à cacher.